

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 25 mars 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES, PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

AUX DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES SERVICES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Chers collègues,

Dans le contexte de la pandémie COVID-19 actuellement en évolution au Québec, la Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques vous informe qu'une communication téléphonique auprès des directeurs et directrices professionnels de tous les établissements sera initiée sous peu afin d'échanger sur la **gestion et la planification des lits** pour les patients infectés de la COVID-19. Les sujets suivants seront couverts :

- La capacité en nombre de lits total dédiés aux patients infectés de la COVID-19 pour les unités de soins régulières et de soins intensifs;
- Le portrait des patients qui occupent actuellement ces lits (unité de soins réguliers et de soins intensifs);
- La planification de l'établissement à très court terme pour libérer ces lits;
- La surcapacité prévue une fois ces lits libérés.

De plus, dans les prochains jours vous recevrez, du ministère de la Santé et des Services sociaux, votre cible de capacité à atteindre en termes de lits dédiés aux patients infectés de la COVID-19 pour les unités de soins réguliers et pour les unités de soins intensifs. À la suite de la transmission des cibles, un délai d'une semaine vous sera donné afin de réorganiser les soins et services pour atteindre la cible fixée.

Nous savons que la demande en lits d'hospitalisation et de soins intensifs sera grandissante dans les jours et semaines à venir et il est nécessaire de coordonner nos efforts pour assurer la prise en charge sécuritaire des patients.

... 2

En pièce jointe vous trouverez un protocole de surcapacité pour les lits de soins de courte durée. Le protocole de surcapacité pour les lits de soins intensifs est disponible par le biais du site suivant : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/covid-19/directives-cliniques-aux-professionnels-et-au-reseau/soins-critiques/>.

Nous vous remercions de votre collaboration soutenue dans la situation actuelle.

Nous demeurons disponibles si vous avez des questionnements. Veuillez agréer, chers collègues, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Yvan Gendron

p. j. 1

c. c. M. Martin Arata, ACMDPQ  
M<sup>me</sup> Diane Francoeur, FMSQ  
M. Louis Godin, FMOQ  
M. Yves Robert, CMQ  
Sécurité civile, MSSS  
Membres du CODIR  
Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des établissements publics de santé et de services sociaux

N/Réf. : 20-MS-00496-83